



Assurer à la population du Nouveau-Brunswick des services  
de travail social de qualité professionnelle

# L'Association

des travailleurs sociaux

du NOUVEAU-BRUNSWICK



*mai 2016*

## ACTIVITÉS ET NOUVELLES



ATSNB • C.P. 1533, Succ. A, Fredericton, N-B E3B 5G2  
tél: 1-877-459-5595 • fax: 506-457-1421 • courriel: [nbasw@nbasw-atsnb.ca](mailto:nbasw@nbasw-atsnb.ca)



# ACTIVITÉS ET NOUVELLES *mai 2016*

## OFFRE D'EMPLOIS

### Registraire

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a pour mandat de faire la promotion de la profession et de protéger le public ; l'association compte plus de 1 850 membres. Elle préconise des services professionnels de qualité supérieure en faveur de la population du Nouveau-Brunswick.

Le ou la registraire, qui relève du directeur général, coordonne tous les aspects des comités suivants : le Comité des plaintes, le Comité de discipline, le Comité d'examen et le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles. La personne qui occupe le poste s'occupe surtout de l'élaboration de politiques et de procédures, fournit des services de consultation en matière de déontologie, offre des séances de formation et fournit des ressources pour l'exercice de la profession du travail social.

La personne retenue doit démontrer sa connaissance de l'élaboration de politiques et des questions relatives à l'exercice de la profession qui touchent les travailleurs sociaux dans tous les domaines. Des aptitudes pour l'analyse, d'excellentes habiletés en rédaction et en présentation orale et d'excellentes aptitudes organisationnelles et informatiques sont essentielles. Le lieu de travail est le bureau de l'ATSNB, situé à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

#### Compétences et expérience

La personne retenue sera un travailleur social immatriculé ou une travailleuse sociale immatriculée et membre en règle de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, qui détient un baccalauréat en travail social et compte au moins cinq ans d'expérience dans le domaine du travail social. De l'expérience dans les domaines de la réglementation professionnelle et du règlement alternatif de différends serait un atout. La personne doit être parfaitement bilingue dans les deux langues officielles, en compréhension de l'écrit, en expression écrite et en communication orale.

Pour la liste complète des exigences, cliquez

Les personnes qui remplissent les conditions mentionnées sont invitées à envoyer par courriel une lettre de demande et un curriculum vitae à Miguel LeBlanc, directeur général, Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, à l'adresse suivante :  
[mleblanc@nbasw-atsnb.ca](mailto:mleblanc@nbasw-atsnb.ca)

Veuillez aussi inclure « **Poste de registraire** » comme le sujet de votre courriel.

Date limite des candidatures : Le 10 juin 2016

# **Banquet, Conférence et Assemblée**

## **Annuelle de l'ATSNB 2015-2016**

**Les 3 et 4 juin, 2016**

C'est avec plaisir et enthousiasme que le chapitre de Miramichi vous invite au Banquet, Conférence et à l'Assemblée Annuelle de l'ATSNB au chalet Metepenagiag, Red Bank, N-B.

La date limite pour faire parvenir le formulaire d'enregistrement est le 27 mai, 2016

Formulaire d'enregistrement, veuillez cliquer

En espérant de vous voir en grand nombre!

## **Formation Professionnelle Continue**

### **SAUVEZ LA DATE : LE 30 MAI 2016**

Vous êtes invités au Lancement (de 10 h à 11 h 30) du rapport sur les réalités auxquelles les fournisseurs de services ainsi que les survivantes de violence conjugale en milieu rural font face lorsqu'ils ont recours au système juridique.

Ceci sera suivi par un Atelier gratuite (13 H À 16 H 30) intitulé : les réalités auxquelles les fournisseurs de services ainsi que les survivantes de violence conjugale en milieu rural font face lorsqu'ils ont recours au système juridique.

Les deux événements auront lieu :

Crowne Plaza, 669, rue Queen, Fredericton, N.-B.

**Veillez confirmer votre présence d'ici le 27 mai** auprès de

Kim Wade, courriel: [kwade@unb.ca](mailto:kwade@unb.ca)

Ce projet est financé par Justice Canada.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Rina Arseneault, Directrice adjointe, CMMF  
ATSNB [rinaa@unb.ca](mailto:rinaa@unb.ca) / (506) 458-7137

Martine Paquet, Consultante travaille sociale,  
[mpaquet@nbasw-atsnb.ca](mailto:mpaquet@nbasw-atsnb.ca) / (506) 444-9196

# **Le Centre Muriel McQueen Fergusson en partenariat avec l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick vous présentent :**

**Les réalités auxquelles les fournisseurs de services ainsi que les survivantes  
de violence conjugale en milieu rural font face lorsqu'ils ont recours  
au système juridique**

## **INTRODUCTION**

La violence conjugale, y compris la violence physique, psychologique et sexuelle ainsi que l'exploitation financière, est une réalité qui touche de nombreuses femmes. Depuis les années 70, les défenseurs des victimes débattent des réponses efficaces à la violence conjugale. Plusieurs ministères et organismes communautaires interviennent de différentes façons. Certains ont fondé des maisons de transition ou de deuxième étape, d'autres ont mis sur pied des comités multidisciplinaires sur la violence familiale. Le système de justice pénale a réagi en adoptant des lois et des politiques d'application de la loi, en créant des programmes de traitement pour les personnes violentes et en établissant des processus judiciaires spécialisés pour favoriser et coordonner les pratiques des systèmes juridiques et des services sociaux (Gill et Thériault, 2010). Or, malgré ces changements, la majorité des cas de violence conjugale ne sont toujours pas signalés. Pour résoudre le problème du nombre insuffisant de signalements et offrir un meilleur soutien aux survivantes de violence conjugale, nous devons absolument tirer des leçons des expériences des femmes qui ont demandé l'aide des systèmes officiels, et surtout du système juridique.

**ATS  
NB**



**NB  
ASW**

**AVIS : II Y A DES DYS PARMI NOUS**

**COLLOQUE 2016**

Premier colloque entièrement francophone sur les troubles d'apprentissage

Inscription: [www.citapp.ca/colloque](http://www.citapp.ca/colloque).

**Quand?**

Le 26 et 27 juin

**26 juin** - Conférences destinées aux parents

**27 juin** - Conférences destinées aux professionnels

**Où?**

**Au Delta Beauséjour de Moncton**

Hôtel Delta Beauséjour

750 Main Street,

Moncton, NB E1C 1E6

**(506) 854-4344**

**Combien?**

26 juin : 100\$ - 27 juin : 250\$

Pour les 2 jours : 300\$

**Inscription Après le 12 juin**

26 juin : 125\$ - 27 juin : 300\$

Pour les 2 jours : 350\$

Tarifs spéciaux pour les étudiants et les enseignants du MEDPE